



CQPM • Equipier d'unité autonome de production industrielle



Produire - Réaliser

- Conduite, réglage d'équipements industriels

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

L'équipier d'unité autonome de production industrielle assure une production, en respectant strictement les règles liées à l'environnement et à la sécurité. Il est intégré au sein d'une équipe autonome qui répond à des règles de fonctionnement, il doit respecter les exigences de qualité, coûts et délai et productivité.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- ○ La préparation d'une production:

L'équipier d'unité autonome de production repère les instructions précises sur le poste de travail et effectue les opérations liées à la préparation selon l'ordre et la méthode prescrits dans les instructions. Il doit réaliser le contrôle visuel afin de s'assurer de la présence des éléments nécessaires à l'activité sur le poste.

L'équipier d'unité autonome de production doit également effectuer les vérifications des matériels et les opérations d'auto-maintenance selon les instructions établies.

- ○ La réalisation d'une production:

L'équipier d'unité autonome de production effectue les opérations de production selon l'ordre et la méthode prescrits et ses moyens sont adaptés, en relation avec les opérations à réaliser.

Il respecte les phases et fréquences de contrôles. Il doit également identifier et utiliser les méthodes et moyens de contrôles mis à disposition de façon adéquates pour effectuer les opérations de contrôle.



COMPÉTENCES

- *Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité*
- *Maintenir l'organisation et la propreté du poste de travail*
- *Réaliser une production*
- *Contrôler une production*
- *Contribuer à l'amélioration du poste de travail*

LES MÉTIERS LIÉS

- Opérateur de production (H/F)



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Catégorie : A

N° Cert. : MQ 1997 0148 R

État : Active

RNCP : RNCP

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- CPF
- Contrat d'apprentissage (si mobilisation du CPF)
- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- CPF transition Prof.
- POE (Individuelle/collective)
- Pro A

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE